



Signataire : Jean-Marc Guinchard

Date de dépôt : 20 novembre 2024

Question écrite urgente

Plan crack : où en est-on après plus d'un an et plusieurs textes déposés au Grand Conseil ?

Le 4 octobre 2023, le Conseil d'Etat, sous l'égide du département de la sécurité et des mobilités (DSM), dévoilait son plan stratégique de lutte contre le crack pour faire face à l'augmentation préoccupante du phénomène du crack à Genève. Basé sur la politique des quatre piliers et planifié sur trois ans, ce plan avait été élaboré en collaboration avec l'ensemble des actrices et acteurs concerné-e-s. Il permettait d'améliorer l'accompagnement socio-sanitaire des consommateurs et offrait des perspectives aux riverains des Grottes – mais aussi des Pâquis – confrontés à une dégradation importante de la qualité de vie dans leurs quartiers.

Le Conseil d'Etat relevait dans son communiqué que ce plan avait « *pour objectifs de répondre aussi bien aux attentes de la population en termes de sécurité et de tranquillité publiques qu'aux besoins socio-sanitaires et sécuritaires des consommateurs* ». Il précisait que « *la transversalité des mesures mises en place permet de renforcer la collaboration pluridisciplinaire médico-psycho-sociale, indispensable pour faire face à cette urgence sociale* ».

En décembre 2023, le Grand Conseil genevois débloquent un montant conséquent de 6 millions de francs pour permettre la mise en œuvre des premières mesures en 2024.

Parmi les mesures annoncées comme urgentes figurait notamment l'installation d'un nouvel espace de consommation et de repos accolé à la structure actuelle de Quai 9 et destiné spécifiquement aux consommateurs de crack. Pour rappel, ces derniers sont exclus de cette structure depuis l'été

2023, la cohabitation avec les autres usagers et le personnel de Quai 9 étant devenue trop explosive.

D'autres mesures devaient être renforcées grâce aux 6 millions débloqués par le parlement cantonal, telles que les tournées de rues (maraudes) avec des acteurs sociaux et médico-soignants, la possibilité de mise à l'abri en hébergement d'urgence – selon le modèle éprouvé du *Housing First* (« le logement d'abord ») – ou encore l'offre d'activités occupationnelles pour les consommateurs.

Un an plus tard, force est de constater que le déploiement du plan crack peine à se concrétiser. Les riverains ne voient aucune amélioration sur le terrain et déplorent la lenteur de la mise en œuvre du plan crack. A titre d'illustration, le local qui devait permettre de contenir une partie des consommateurs de crack aux abords de Quai 9 pour éviter qu'ils ne se dispersent dans le quartier des Grottes n'a toujours pas été installé, alors que la Ville de Genève a annoncé avoir mis à disposition une parcelle en février déjà.

Il est impératif que le Conseil d'Etat prenne la mesure de l'urgence de la situation sur le terrain et que des réponses claires soient apportées rapidement à la population. La situation actuelle ne saurait perdurer au détriment des habitant-e-s du quartier des Grottes et de l'accompagnement socio-sanitaire des consommateurs.

Face à ces éléments, plusieurs questions méritent d'être posées :

- *Le Conseil d'Etat considère-t-il toujours le plan crack comme une priorité socio-sanitaire et sécuritaire ?*
- *Dans ce contexte d'urgence, est-il acceptable que le COPIL opérationnel de coordination, piloté par le DSM (et pour lui l'OCS) et réunissant tous les acteurs de terrain, n'ait été convoqué que deux fois en 2024 (début avril et fin octobre), une fréquence étonnamment faible au regard de l'urgence de la situation ? Ne serait-il pas nécessaire d'intensifier ce rythme (1x/mois) pour assurer une meilleure réactivité, sachant qu'un travail en réseau est fondamental selon les experts de la question ?*
- *Le rythme du COPIL politique, réunissant notamment le conseiller d'Etat chargé de la santé et la conseillère d'Etat chargée de la sécurité, ne devrait-il pas lui aussi être plus soutenu qu'aujourd'hui ?*
- *Quel est l'état d'avancement de l'utilisation des 6 millions de francs alloués par le Grand Conseil pour 2024 ? Le Conseil d'Etat peut-il fournir le détail des dépenses effectuées jusqu'à présent ?*

- *Quand ont été organisées les premières maraudes et combien de maraudes ont été effectuées depuis ? Quel est l'état d'avancement du projet Housing First ?*
- *Le Conseil d'Etat peut-il indiquer quand le local annexe sera effectivement installé à proximité du Quai 9, sachant que cette mesure est essentielle pour diminuer les scènes ouvertes de consommation auxquelles les riverains du quartier des Grottes sont confrontés quotidiennement ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de sa prompte et prochaine réponse.